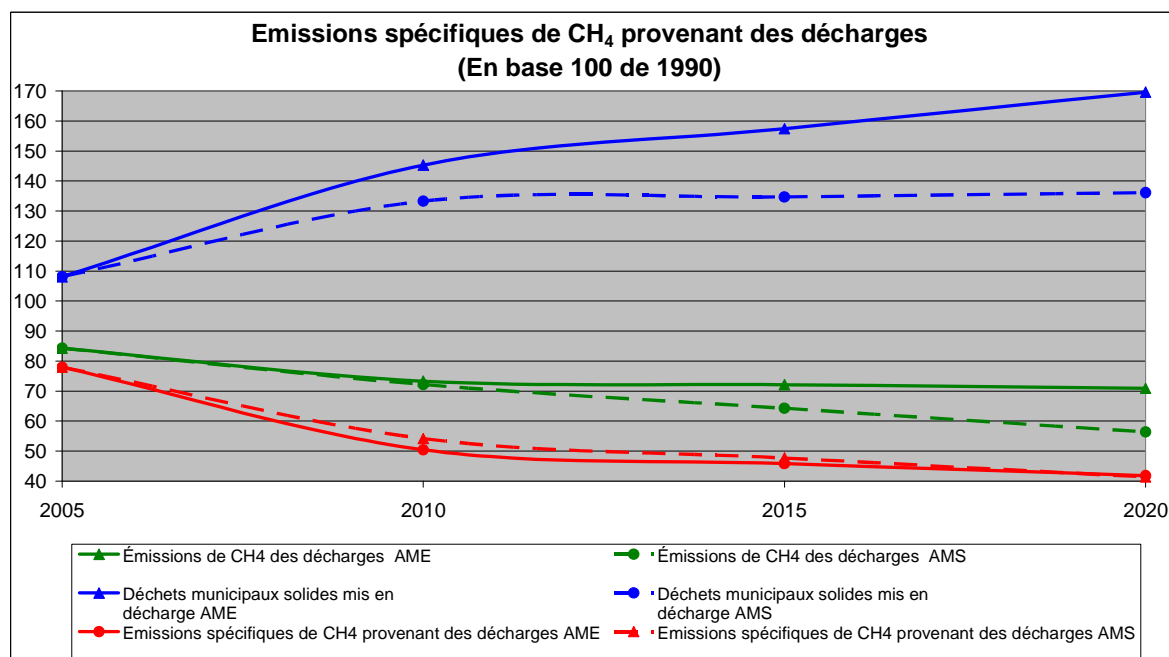


## Emissions spécifiques de CH<sub>4</sub> provenant des décharges

### Indicateur de projection 10

(décision n° 280/2004/CE du Parlement Européen et du Conseil relative au mécanisme de surveillance communautaire des émissions de GES)

	Année	Émissions de CH <sub>4</sub>	Émissions de CH <sub>4</sub>	Déchets municipaux	Déchets municipaux	Emissions spécifiques de	Emissions spécifiques de
		des décharges AME (kt)	des décharges AMS (kt)	solides mis en décharge AME (kt)	solides mis en décharge AMS (kt)	CH <sub>4</sub> provenant des décharges AME (kg/kg)	CH <sub>4</sub> provenant des décharges AMS (kg/kg)
Données brutes	1990	529	529	20 230	20 230	0,026	0,026
	2005	446	446	21 869	21 869	0,020	0,020
	2010	388	382	29 398	26 957	0,013	0,014
	2015	382	340	31 847	27 246	0,012	0,012
	2020	375	298	34 304	27 535	0,011	0,011
En base 100 de 2005	1990	100	100	100	100	100	100
	2005	84	84	108	108	78	78
	2010	73	72	145	133	50	54
	2015	72	64	157	135	46	48
	2020	71	56	170	136	42	41



#### Informations sur cet indicateur :

Cet indicateur couvre la France métropolitaine et les DOM.  
L'indicateur représente les émissions de méthane liées à la décomposition des déchets mis en décharge.  
Les années 1990 et 2005 sont des données observées issues des inventaires.  
L'année 2015 est interpolée.

#### Commentaires :

Les quantités de déchets se réduisent davantage avec le scénario AMS du fait de l'accroissement de l'efficacité de captage du CH<sub>4</sub> et de flux à traiter plus faibles. Pour les mêmes raisons, les émissions du scénario AMS sont inférieures à celles du scénario AME. Paradoxalement, du fait de la cinétique de dégradation des déchets sur plus de 30 ans, la valeur de l'indicateur pour AMS est très légèrement supérieure à la valeur pour AME.